

Déclaration de Mme Thérèse Nzale-Kove
Réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la République démocratique du Congo
Le 30 septembre 2024

Monsieur le Président, Excellences,

Je vous remercie de ce moment m'accorder pour vous partager le constat de la situation des femmes et filles dans notre pays la République démocratique du Congo (RDC) et particulièrement dans sa partie Est.

Je suis Thérèse NZALE-KOVE, militante des droits de la femme et chargée de programme au [Fonds pour les Femmes Congolaises](#) (FFC), qui apporte un appui financier et technique aux organisations locales de promotion des droits de la femme.

Ma déclaration s'articulera sur trois principaux points :

1. L'impact de la crise humanitaire actuelle en RDC, sur les femmes, les filles et les enfants en particulier ;
2. La participation des femmes aux processus politiques et de paix ; et
3. L'importance des mesures particulières de protection des civils et le sauvegarde des droits des femmes pendant et après le retrait de la MONUSCO.

L'impact de la crise humanitaire actuelle en RDC, sur les femmes, les filles et les enfants en particulier

La situation humanitaire en RDC est désastreuse. Elle est caractérisée par un taux très élevé des déplacés internes,¹ la montée de l'insécurité alimentaire² et le fléau des violences sexuelles et sexistes³ déshumanisant les femmes et filles. Plus de 7,3 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur de leur propre pays, la majorité (94%) concentrés dans les quatre provinces orientales : Ituri, Nord-Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika.⁴ En réaction, le plan de réponse humanitaire est plombé dès lors qu'il n'est financé qu'à hauteur de 37%.⁵

La répercussion des conflits armés récurrents et les crises multiformes dans l'Est de la RDC sur les civils en général et les femmes et filles en particulier, porte préjudice à la paix, à l'épanouissement individuel et collectif. L'ampleur que prennent les violences sexuelles et sexiste vient aggraver la vulnérabilité et impacte de manière disproportionnée les femmes et les filles. A ceci s'ajoute, l'agression et l'esclavage sexuel, la torture, l'enlèvement, le mariage forcé et la violence psychologique.⁶

Le manque d'accès à la nourriture, au bois de chauffage et à d'autres produits de première nécessité expose encore plus les femmes, filles et enfants déplacés.⁷ En quête de ses besoins vitaux, ils encourent le grand risque d'être de nouveau confrontés aux violences sexuelles. Mais aussi la précarité contextuelle les contraint à recourir aux relations sexuelles transactionnelles pour la survie, abusivement appelé « sexe de survie. »⁸

Avec plus de 90 000 cas de violence sexuelle documentés rien que l'année dernière,⁹ il est clair que la protection des femmes et filles n'est pas garantie. En dehors des zones de conflit, y compris lorsqu'elles fuient l'insécurité, à l'intérieur et autour des camps de personnes déplacées,¹⁰ elles sont toujours en proie des prédateurs.

Le récent cas de viol collectif de 268 femmes et filles dans la prison de Makala¹¹ à Kinshasa en est un exemple parlant. Malheureusement, nombreuses parmi ces survivantes n'ont pas accès aux services essentiels. Parmi les causes, la peur de stigmatisation et la capacité limitée du système de santé dans le contexte troublé de la RDC.¹²

En plus de tout cela des milliers d'enfants déplacés n'ont pas accès à l'éducation,¹³ un droit fondamental consacré par la Convention de 1989, relative aux droits de l'enfant et la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. L'année dernière, les Nations unies ont recensé plus de 3 700 violations graves commises à l'encontre des enfants, notamment des meurtres, des mutilations, des violences sexuelles, des enlèvements et recrutements au sein des groupes armés.¹⁴ Leurs écoles ont été forcées de fermer à cause des violences liées aux conflits récurrents et

sanglants.¹⁵ L'éducation étant un moyen de protéger les enfants contre tous ces maux, c'est maintenant qu'il faut agir pour désactiver cette bombe en retardement.

Participation des femmes aux processus politiques et de paix

Les femmes et les filles congolaises travaillent sans relâche pour contribuer aux efforts de paix et répondre à la crise humanitaire. Leur impact est visible en dépit du fait que leur effort n'est pas assez soutenu. L'effectivité de leur participation aux différents processus de maintien, de consolidation et aux négociations de paix demeure très faible malgré l'engagement et la volonté des dirigeants à mettre en œuvre la résolution 1325 du Conseil de sécurité. Sur initiative de FFC, elles se sont constituées en groupe de réflexion et d'actions dénommé, « Synergie des femmes pour la paix et la sécurité. » Il est essentiel que les femmes de la société civile puissent participer pleinement et de manière significative à tous les aspects des processus de paix actuels, y compris Nairobi 4 et le processus de Luanda ainsi qu'à d'autres espaces régionaux.

L'accord de Luanda sous la médiation du président angolais João Lourenço, est une démarche positive que les femmes congolaises soutiennent car elles aspirent à une solution durable au conflit dans l'est de la RDC. Pourvu que celui-ci soit respecté.

L'importance des mesures particulières de protection des civils et le sauvegarde des droits des femmes pendant et après le retrait de la MONUSCO

La communauté internationale a intérêt à écouter le cri de détresse de la population vivant dans la partie Est de la RDC en état de désespoir indescriptible. Le départ de la MONUSCO, devenu un sujet qui fait consensus, doit prendre en compte les défis des systèmes de protection des droits humains et des inégalités sociales et leurs effets. D'où, la nécessité de procéder à une évaluation objective, maintenant qu'il y a des leçons à tirer de la situation actuelle des provinces quittées par la MONUSCO notamment les provinces de Tanganyika et du Sud-Kivu.

Il importe également de veiller pour les prochaines étapes, à la complexité du contexte spécifique de chacune des provinces qui restent, notamment le Nord-Kivu et l'Ituri. La peur du vide et le doute de garantie pour la protection des civils sont des facteurs anxiogènes qui soulèvent de questionnement notamment sur la surveillance des violations des droits de l'homme, y compris des violences sexuelles liées au conflit, les différents soutiens à la participation politique, à l'autonomisation des femmes, aux défenseurs des droits de l'homme en danger, etc. Ces responsabilités essentielles doivent être transférées durablement aux autorités compétentes et à d'autres entités qui ont la capacité de les mener à bien parmi lesquelles les organisations de la société civiles et en particulier les organisations féminines.¹⁶ Les impliquer aux évaluations du processus et de l'impact de celui-ci sur la protection des civils renforcera la communication avec les membres des communautés.

Je voudrais conclure en formulant au Conseil de sécurité les recommandations suivantes :

- De bien vouloir prendre des mesures contraignantes à l'égard de toutes les parties au conflit armé en RDC pour qu'elles œuvrent de manière à restaurer la paix dans la région et pour le respect du Droit international humanitaire et le Droit international des droits de l'homme ;
- D'appeler à l'accélération de la mise en œuvre intégrale de la feuille de route de Luanda ;
- De prendre des mesures concrètes avec le gouvernement congolais pour contrer le fléau des violences sexuelles et sexistes ;
- De veiller à ce que la MONUSCO et le gouvernement de la RDC consultent régulièrement et de manière significative les organisations féminines de la société civile à tous les stades de la transition et intègrent leurs recommandations dans tous les plans de retrait, y compris dans les stratégies de protection des civils

La participation des femmes ne devrait pas faire objet de revendication quelconque, car leur place doit être légitime dans la consolidation et la construction de la paix en RDC et dans la région. La protection des femmes et des enfants n'est pas négociable.

Je vous remercie de votre attention.

-
- ¹ UNHCR, "Global Trends - Forced Displacement in 2023", p. 9, <https://www.unhcr.org/global-trends-report-2023>.
- ² 23,4 millions de personnes en RDC connaissent des niveaux de crise et d'urgence d'insécurité alimentaire. PAM, "République démocratique du Congo", consulté le 27 septembre 2024, <https://www.wfp.org/countries/democratic-republic-congo>.
- ³ Les Nations unies ont enregistré 123 000 cas de violence sexiste en 2023, soit une augmentation de 300 % par rapport à 2022. Briefing de Joyce Msuya, sous-secrétaire générale aux affaires humanitaires et coordinatrice adjointe des secours d'urgence, au Conseil de sécurité sur la situation dans la région des Grands Lacs, 24 avril 2024, <https://undocs.org/en/S/PV.9615>.
- ⁴ Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo : Rapport du Secrétaire général, ¶30, 20 juin 2024, S/2024/482, undocs.org/s/2024/482 ; OCHA, " République démocratique du Congo : personnes déplacées et rapatriées, avril 2024 ", 15 mai 2024, <https://www.unocha.org/publications/report/democratic-republic-congo/democratic-republic-congo-internally-displaced-persons-and-returnees-april-2024>.
- ⁵ OCHA, "Democratic Republic of the Congo Humanitarian Response Plan 2024", consulté le 23 septembre 2024, <https://humanitarianaction.info/plan/1187#page-title>.
- ⁶ CARE International, " DRC : Women and girls face escalating sexual and gender-based violence," 15 juillet 2024, <https://www.care-international.org/news/drc-women-and-girls-face-escalating-sexual-and-gender-based-violence> ; Refugees International, "Ensuring Women's Protection Amid Rising Conflict in Eastern DRC", pp. 12-17, 5 avril 2024, <https://www.refugeesinternational.org/reports-briefs/ensuring-womens-protection-amid-rising-conflict-in-eastern-drc/>.
- ⁷ Human Rights Watch, "DR Congo : Rwandan Forces, M23 Rebels Shell Civilians", 26 septembre 2024, <https://www.hrw.org/news/2024/09/26/dr-congo-rwandan-forces-m23-rebels-shell-civilians> ;
- ⁸ Refugees International, "Ensuring Women's Protection Amid Rising Conflict in Eastern DRC", pp. 12-17, 5 avril 2024, <https://www.refugeesinternational.org/reports-briefs/ensuring-womens-protection-amid-rising-conflict-in-eastern-drc/>.
- ⁹ Physicians for Human Rights, "Visual Diary : Caring for Child Survivors of Sexual Violence in Eastern Democratic Republic of Congo," 19 juin 2024, <https://phr.org/our-work/resources/visual-diary-caring-for-child-survivors-of-sexual-violence-in-eastern-drc>.
- ¹⁰ MSF, "MSF survey shows scale and continuing cycle of violence against displaced women in eastern DRC", 5 août 2024, <https://www.msf.org/msf-survey-shows-scale-violence-against-displaced-women-eastern-drc>.
- ¹¹ Human Rights Watch, "Protect Women and Girls in DR Congo's Prisons", 20 septembre 2024, <https://www.hrw.org/news/2024/09/20/protect-women-and-girls-dr-congos-prisons>.
- ¹² Physicians for Human Rights, "Submission for Universal Periodic Review of the Democratic Republic of the Congo," ¶15, 8 avril 2024, <https://phr.org/wp-content/uploads/2024/05/DRC-UPR-Submission-April-8-2024.pdf>.
- ¹³ UNHCR, "Democratic Republic of the Congo: Education Dashboard (30 June 2024)," 20 September 2024, <https://data.unhcr.org/en/documents/details/111328>; Norwegian Refugee Council, "West and Central Africa: Alarming rise in school closures," 9 September 2024, <https://www.nrc.no/news/2024/september/central-and-west-africa-education/>.
- ¹⁴ Les enfants et les conflits armés : Rapport du Secrétaire général, ¶56-63, 3 juin 2024, S/2024/384, undocs.org/s/2024/384.
- ¹⁵ Global Coalition to Protect Education from Attack, "Education under Attack 2024 : Democratic Republic of the Congo Country Profile," mai 2024, https://protectingeducation.org/wp-content/uploads/eua_2024_drc.pdf ; Save the Children, "DRC : Violence in North Kivu Forces Over 500 Schools to Close, with Teachers Kidnapped and Students Terrified," 28 mars 2024, <https://www.savethechildren.net/news/drc-violence-north-kivu-forces-over-500-schools-close-teachers-kidnapped-and-students-terrified>.
- ¹⁶ Voir également "Briefing du Conseil de sécurité de l'ONU sur la RDC par Sandrine Lusamba", 11 décembre 2023, <https://www.womenpeacesecurity.org/resource/un-security-council-briefing-drc-sandrine-lusamba/>.